

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2012-2013

23 NOVEMBRE 2012

PROJET DE DÉCRET

CONTENANT LE BUDGET DES DÉPENSES DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE POUR
L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2013⁽¹⁾

—
BUDGET INITIAL 2013 DU FONDS ECUREUIL
—

(1) Voir Doc. n°435 (2012-2013) n°1

BUDGET INITIAL 2013 DU FONDS ECUREUIL DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

initial 2013

RECETTES

CHAPITRE 41 Produits résultant de l'exercice de la mission statutaire

411 Recettes fonctionnelles		
411.01 Dotations de la Communauté française	P.M.	
411.02 Versements de la Communauté française pour reconstitution des réserves	P.M.	
411.03 Revenus financiers et assimilés liés à l'exercice de la mission statutaire		630.078
411.04 Recettes exceptionnelles		0
411.05 Versements statutaires de la Communauté française (art. 18. § 1er, 3°)		0
411.06 Récupération d'avances de fonds versées à des tiers dans le cadre de missions déléguées		65.000.000
Total rubrique 411		65.630.078
413 Revenus financiers		
413.01 Revenus financiers liés à la gestion de trésorerie		0
Total rubrique 413		0

TOTAL POUR LE CHAPITRE 41**65.630.078****CHAPITRE 43 Produits de la vente d'objets patrimoniaux**

430 Produits de la vente d'objets patrimoniaux		
430.01 Produit de la vente de mobilier, matériel et machines de bureau		0
430.02 Produit de la vente de matériel informatique et télématique		0
Total rubrique 430		0

TOTAL POUR LE CHAPITRE 43**0**

CHAPITRE 45	Intervention du secteur public	
450	Intervention du secteur public	61.560
	450.01 Dotation pour frais de fonctionnement	61.560
	Total rubrique 450	<u>61.560</u>
	TOTAL POUR LE CHAPITRE 45	<u>61.560</u>
	TOTAL GENERAL POUR LES RECETTES	<u>65.691.638</u>
	Prélèvement sur les réserves	1.000.000

DEPENSES

initial 2013

CHAPITRE 51

Sommes dues aux personnes attachées au Fonds Ecureuil

<u>511</u> Personnel	<u>0</u>
<u>512</u> Administrateurs et organes de contrôle	
512.01 Administrateurs - Commissaire du Gouvernement	29,973
512.02 Membres de commission	0
512.03 Commissaires aux comptes	24,253
<u>Total rubrique 512</u>	<u>54,226</u>
<u>513</u> Frais de représentation et de déplacements	
513.01 Représentation	1,000
513.02 Déplacements et séjours individuels	2,024
<u>Total rubrique 513</u>	<u>3,024</u>
TOTAL POUR LE CHAPITRE 51	<u>57,250</u>

(5)

435 (2012-2013) — N° 1 (Annexe 3)

CHAPITRE 52

Sommes dues à des tiers pour prestations, fournitures, services...

<u>521</u> Locaux et matériel	0
521.01 Divers	0
<u>Total rubrique 521</u>	<u>0</u>
<u>522</u> Frais de bureau	
522.01 Fournitures de bureau	0
522.02 Frais de port et frais d'envoi	100
522.03 Documentation	0
522.04 Maintenance logiciels	0
<u>Total rubrique 522</u>	<u>100</u>
<u>523</u> Frais de publication	
523.01 Divers	0
<u>Total rubrique 523</u>	<u>0</u>

<u>524</u> <u>Contentieux</u>		0
524.01 Divers		0
<u>Total rubrique 524</u>		0
<u>525</u> <u>Charges financières</u>		600
525.01 Frais financiers administratifs divers		600
<u>Total rubrique 525</u>		600
<u>526</u> <u>Autres prestations et travaux par tiers</u>		1.700
526.01 Honoraires		1.000
526.02 Frais de formation		910
526.03 Assurance RC administrateurs		3.610
<u>Total rubrique 526</u>		4.310
	TOTAL POUR LE CHAPITRE 52	4.310

CHAPITRE 53**Sommes dues à des tiers par suite de l'exercice de la mission statutaire**

<u>531</u> <u>Stock et approvisionnement</u>		0
<u>533</u> <u>Dépenses particulières</u>		
533.01 Dotations pour chocs conjoncturels affectant négativement les ressources de la Communauté française	P.M.	
533.02 Dotations pour pour risques et charges imprévisibles affectant négativement le budget de la Communauté française et/ou pour politiques nouvelles	P.M.	
533.03 Rétribution à la Communauté française des revenus financiers issus de l'exercice de la mission statutaire		0
533.04 Avances de fonds à des tiers dans le cadre de missions déléguées		65.000.000
533.05 Prise de participations ayant les caractéristiques des OCPP code 08 au sens du SEC95		1.000.000
533.06 Octroi de crédits ayant les caractéristiques des OCPP code 08 au sens du SEC95		0
<u>Total rubrique 533</u>		66.000.000
<u>534</u> <u>Ristourne et non-valeurs</u>		0

535	Charges financières liées à l'exercice de la mission statutaire	
535.01	Charges liées aux opérations financières	0
	Total rubrique 535	0
536	Constitution de réserves	
536.01	Constitution de provisions pour chocs conjoncturels affectant négativement les ressources de la Communauté française	P.M.
536.02	Constitution de provisions pour risques et charges imprévisibles affectant négativement le budget de la Communauté française et/ou pour politiques nouvelles	P.M.
536.03	Mise en réserve des revenus financiers liés à l'exercice de la mission statutaire	630.078
	Total rubrique 536	630.078

TOTAL POUR LE CHAPITRE 53

66.630.078

CHAPITRE 55

Sommes dues à des tiers pour l'acquisition de biens patrimoniaux

550	Sommes dues à des tiers pour l'acquisition de biens patrimoniaux	
550.01	Mobilier, matériel et machines de bureau	0
550.02	Matériel informatique et télématique	0
550.03	Logiciels	0
	Total rubrique 550	0

TOTAL POUR LE CHAPITRE 55

0

CHAPITRE 57

Affectation du boni

570	Affectation du boni	
570.01	Affectation du boni	0
	Total rubrique 570	0

TOTAL POUR LE CHAPITRE 57	<u>0</u>
TOTAL GENERAL POUR LES DEPENSES	<u>66.621.638</u>
RESULTAT BUDGETAIRE	<u>-1.000.000</u>
Correction SEC (code 08)	<u>1.000.000</u>
RESULTAT BUDGETAIRE après correction SEC	<u>0</u>

**BUDGET INITIAL 2013 DU FONDS ECUREUIL DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
PROGRAMME JUSTIFICATIF**

RECETTES	initial 2013
CHAPITRE 41 Produits résultant de l'exercice de la mission statutaire	
411 Recettes fonctionnelles	
411.01 Dotations de la Communauté française	P.M.
L'article 18 est modifié par l'article 24 du Décret-Programme 2006 de la Communauté française. Les anciennes dispositions sont abrogées.	
411.02 Versements de la Communauté française pour reconstitution des réserves	P.M.
L'article 20 est abrogé par l'article 25 du Décret-Programme de la Communauté française.	
411.03 Revenus financiers liés à l'exercice de la mission statutaire	630.078
Estimation du montant des intérêts issus, d'une part, du placement des réserves du Fonds (étant pris en compte les taux futurs ad hoc) et, d'autre part, du remboursement par la Communauté française (art. 4 et 5 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 12 janvier 2007).	
411.04 Recettes exceptionnelles	0
Recettes qui pourraient être versées au Fonds Ecuveuil par la Communauté française à titre <i>exceptionnel</i> .	
411.05 Versements statutaires de la Communauté française (art. 18 § 1er, 3°)	0
Versements de la Communauté française dans le cadre de l'article 18 § 1er, 3°.	
411.06 Récupération d'avances de fonds versées à des tiers dans le cadre de missions déléguées	65.000.000
Estimation des avances de fonds que le Fonds sera amené à récupérer dans le cadre de missions déléguées en 2013.	
413 Revenus financiers	
413.01 Revenus financiers liés à la gestion de trésorerie	0
CHAPITRE 43 Produits de la vente d'objets patrimoniaux	
430 Produits de la vente d'objets patrimoniaux	
430.01 Produit de la vente de mobilier, matériel et machines de bureau	0
430.02 Produit de la vente de matériel informatique et télématique	0
CHAPITRE 45 Intervention du secteur public	
450 Intervention du secteur public	
450.01 Dotation pour frais de fonctionnement	61.560
Dotations de la Communauté française liées aux frais de fonctionnement du Fonds (total des rubriques de dépenses afférentes aux frais de fonctionnement).	
Prélèvement sur les réserves	1.000.000

CHAPITRE 51 Sommes dues aux personnes attachées au Fonds Ecoreuil**511 Personnel**

0

512 Administrateurs et organes de contrôle

29.973

512.01 Administrateurs - Commissaire du Gouvernement
 Jetons de présence des administrateurs (5 réunions), indemnités de la Commissaire du Gouvernement à temps partiel (4.350,00 EUR, indice 138,01) et indemnités de l'Administratrice déléguée (7.000,00 EUR, indice 138,01).

Cet article reprend également la cotisation INASTI 2013.

0

512.02 Membres de commission

24.253

512.03 Commissaires aux comptes

Indemnités des deux Commissaires aux comptes (Commissaire émanant de la Cour des Comptes : 9.000,00 EUR, indice 138,01; Commissaire-Réviseur : 9.800,00 EUR TVAC).

513 Frais de représentation et de déplacements

1.000

513.01 Représentation

Frais de réunion.

2.024

513.02 Déplacements et séjours individuels

Déplacements de la Commissaire du Gouvernement à temps partiel (Arrêté du Gouvernement de la C.F. du 10-07-2003) et des administrateurs (Arrêté du Gouvernement de la C.F. du 20-03-2003).

(11)

CHAPITRE 52 Sommes dues à des tiers pour prestations, fournitures, services...**521 Locaux et matériel**

0

521.01 Divers

522 Frais de bureau

0

522.01 Fournitures de bureau

100

522.02 Frais de port et frais d'envoi

Frais de port et frais d'envoi.

0

522.03 Documentation

0

522.04 Maintenance logiciels

533.06 Octroi de crédits ayant les caractéristiques des OCPP code 08
au sens du SEC95

0

534 Ristourne et non-valeurs

0

535 Charges financières liées à l'exercice de la mission statutaire

535.01 Charges liées aux opérations financières 0

536 Constitution de provisions et de réserves

536.01 Constitution de provisions pour chocs conjoncturels affectant négativement
les ressources de la Communauté française P.M.

L'article 19 est abrogé par l'article 25 du Décret-Programme de la Communauté française.

536.02 Constitution de provisions pour risques et charges imprévisibles affectant
négativement le budget de la Communauté française et/ou pour
politiques nouvelles P.M.

L'article 19 est abrogé par l'article 25 du Décret-Programme de la Communauté française.

536.03 Mise en réserve des revenus financiers liés à l'exercice de la mission
statutaire 630.078

Les montants dégagés de la gestion des réserves sont mis en réserve.

CHAPITRE 55 Sommes dues à des tiers pour l'acquisition de biens patrimoniaux

550 Sommes dues à des tiers pour l'acquisition de biens patrimoniaux

550.01 Mobilier, matériel et machines de bureau 0

550.02 Matériel informatique et télématique 0

550.03 Logiciels 0

CHAPITRE 57 Affectation du boni

570 Affectation du boni

570.01 Affectation du boni 0

Montant des dépenses non engagées sur l'année en cours et qui feront l'objet d'un remboursement à la Communauté française.